

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL ADOPTION DU BUDGET 2026 ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire

**le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 15
à la salle du Conseil située
au 1, boulevard du Frère-André, à Mont-Saint-Grégoire**

durant laquelle le Conseil procédera à :

- L'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026;**
- L'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.**

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028.

Donné à Mont-Saint-Grégoire ce 12^e jour du mois de novembre 2025.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière